

Public Summary SwissPAR du 24.07.2024

## Aquipta® (principe actif : atogépant)

Autorisation en Suisse : 06.03.2024

Médicament (comprimés) destiné au traitement préventif de la migraine chez l'adulte

### Remarques concernant l'autorisation

Aquipta est un médicament dont le principe actif est l'atogépant et qui est pris en comprimés.

Aquipta est utilisé pour le traitement de la migraine chez les adultes pour lesquels un traitement préventif est indiqué. Les patients sont accompagnés dans la suite du traitement par un médecin expérimenté dans le domaine du traitement de la migraine.

La migraine est une maladie fréquente qui touche environ 10 à 15 % de la population adulte des pays occidentaux. La migraine se caractérise par des maux de tête réguliers et parfois de forte intensité qui peuvent s'accompagner de symptômes sensoriels (« aura ») et d'autres troubles comme des nausées, des vomissements et une sensibilité à la lumière.

Le mode d'action exact de l'atogépant n'a pas encore été totalement élucidé. L'atogépant, principe actif du médicament Aquipta,

bloque la liaison de protéines spécifiques, appelées CGRP<sup>1</sup>, aux récepteurs<sup>2</sup>. Ces protéines sont impliquées dans le développement de la migraine. Le médicament Aquipta peut ainsi contribuer à empêcher l'apparition de migraines.

Pour évaluer la demande d'autorisation du médicament Aquipta, Swissmedic a pris en compte les évaluations de l'Agence européenne des médicaments (EMA) et de l'autorité sanitaire américaine (FDA), ainsi que les textes des informations sur le médicament correspondantes.

Étant donné que l'évaluation des données cliniques a été réalisée sur la base des rapports d'évaluation des autorités étrangères, les conditions requises pour la publication d'un SwissPAR (Swiss Public Assessment Report – rapport détaillé destiné aux professionnels) complet et d'un Public Summary SwissPAR établi à partir de ce dernier ne sont pas remplies. Swissmedic renvoie à l'autorisation des autorités de référence étrangères.

<sup>1</sup> CGRP : *calcitonin gene-related peptide* ou peptide lié au gène de la calcitonine, en français

<sup>2</sup> Récepteur : un récepteur est une protéine ou un complexe protéique à la surface ou à l'intérieur de cellules. Lorsqu'une substance spécifique se lie à un récepteur, cela déclenche une réaction à l'intérieur de la cellule.

---

## Informations complémentaires sur le médicament

---

Information pour les personnes exerçant une profession médicale : [information professionnelle d'Aquipta®](#)

Information destinée aux patients (notice d'emballage) : [information destinée aux patients d'Aquipta®](#)

Les professionnels de santé sont là pour répondre à toute autre question.

Les présentes informations sont basées sur les informations disponibles à la date de publication du SwissPAR. Les nouvelles connaissances concernant le médicament autorisé ne sont pas intégrées dans le Public Summary SwissPAR.

Les médicaments autorisés en Suisse sont sous la surveillance de Swissmedic. Swissmedic prendra les mesures qui s'imposent en cas de constatation de nouveaux effets indésirables ou en présence d'autres signaux de sécurité. De plus, Swissmedic recensera et publiera toute nouvelle connaissance susceptible d'avoir un impact sur la qualité, l'efficacité ou la sécurité d'emploi de ce médicament. Au besoin, l'information sur le médicament sera adaptée.